

Entrepreneuriat et technologies appropriées

*Programme (2017-2020) de recherche appliquée & développement en
coopération avec les pays émergents de la Francophonie*

TROISIÈME APPEL A PROJETS

(9 octobre 2018)

TROISIÈME APPEL A PROJETS

ENTREPRENEURIAT ET TECHNOLOGIES APPROPRIÉES POUR LA PROMOTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Objectif du programme

L'intégration économique et l'inclusion sociale des jeunes, et notamment des jeunes femmes, par la création d'activités génératrices d'emplois et de revenus est l'une des préoccupations majeures dans la plupart des pays en développement ou émergents. Il n'est donc pas surprenant qu'il s'agisse aussi de la priorité stratégique 2020 de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et de son organe universitaire subsidiaire, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). La Suisse, membre-fondateur de l'OIF et de l'AUF, partage cet objectif prioritaire, et a soutenu officiellement dans ce cadre stratégique le programme d'action 2020 proposé par Mme M. Jean, élue en décembre 2014 comme nouvelle Secrétaire Générale de l'OIF.

Adhérant à cette priorité d'intérêt mondial, le Rectorat de la HES-SO lance un appel auprès de la communauté des enseignant-e-s et des chercheuses et chercheurs de la HES-SO afin de promouvoir des projets de recherche appliquée innovants en entrepreneuriat des jeunes et en technologies appropriés susceptibles de contribuer à la sécurité alimentaire dans les pays en développement francophones.

Les requêtes seront soumises pour sélection compétitive à un comité scientifique d'experts internationaux spécialisés en entrepreneuriat et en technologies appropriées, notamment dans les pays en développement ou émergents de la Francophonie.

La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire et nutritionnelle est définie par le comité de la sécurité alimentaire mondiale¹ par « un accès physique, social et économique à une nourriture saine dont la quantité consommée et la qualité sont suffisantes pour satisfaire les besoins énergétiques et les préférences alimentaires des personnes ».

Pour les pays en développement ou émergents ciblés par le programme, la sécurité alimentaire devrait permettre aux populations d'accéder à leur propre alimentation, leur assurer la disponibilité adéquate d'aliments et renforcer la qualité des aliments et/ou des régimes

¹ « Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est la principale plateforme internationale et intergouvernementale, ouverte à tous, qui permet à l'ensemble des parties prenantes de travailler pour assurer à chacun la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Comité rend compte de ses activités à l'Assemblée Générale des Nations Unies, par l'intermédiaire du Conseil Economique et Social de l'Organisation des Nations Unies, et à la Conférence de la FAO ». <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/fr/>

alimentaires. L'accès à la nourriture peut être assuré par le renforcement de la capacité de produire sa propre alimentation ou de l'acheter à des prix adéquats au regard du pouvoir d'achat des populations locales. La disponibilité en nourriture est assurée par des solutions diverses concernant la production, la transformation, le conditionnement, le stockage, le transport, la commercialisation, et la distribution. Elle peut aussi relever d'innovations en matière nutritionnelle face aux défis démographiques, environnementaux, sanitaires et socio-économiques à l'échelle planétaire.

L'insécurité alimentaire continue à sévir à travers le monde et freine le développement durable notamment dans les pays en développement ou émergents. Elle se perpétue non pas par manque de solutions économiques, financières et technologiques, mais en raison de changements climatiques et environnementaux, de pressions démographiques et migratoires, d'aléas socio-politiques limitant l'accès de la petite paysannerie à la terre et aux intrants, de choix discutables en matière de développement agricole, d'investissement et de recours aux cultures et au productivisme à grande échelle, qui provoquent divers problèmes de souveraineté alimentaire principalement dans les pays du Sud.

Certains pays ciblés par cet appel connaissent des déficits alimentaires structurels comme le Burkina Faso et Haïti alors que le Vietnam est en surplus comme grand producteur et exportateur agricole. D'autres pays comme le Liban ou le Maroc doivent faire face à des conditions de semi-aridités et/ou à des crises migratoires de grande ampleur (Liban).

1.1. Pays ciblés

Les six pays ciblés par cet appel à projets sont les suivants :

- Burkina Faso
- Haïti
- Liban
- Maroc
- Sénégal
- Vietnam

1.1. Public cible

Les personnes éligibles pour cet appel sont les enseignant-e-s et les chercheuses et chercheurs de la HES-SO.

L'implication d'étudiant-e-s de la HES-SO et/ou de l'institution académique partenaire dans un ou plusieurs pays ciblés est vivement encouragée.

1.2. Critères de sélection

Pour obtenir un soutien financier du programme, une requête doit remplir les critères suivants :

1. Présenter un projet de recherche appliquée de nature entrepreneuriale qui développe une technologie appropriée adaptée aux besoins des populations et à l'environnement socio-économique dans au moins un des six pays ciblés²;
2. Établir des liens entre la sécurité alimentaire et des enjeux de développement durable de nature économique, environnementale ou sociétale ;
3. Prévoir un partenariat effectif avec au moins une institution de formation et de recherche dans un ou plusieurs des pays ciblés, et des ancrages du projet avec le tissu professionnel et socio-économique local (monde associatif, secteur privé, partenariats publics-privés)³;
4. Montrer l'impact attendu, et possiblement mesurable, de la mise en œuvre du projet dans le/les pays ciblés;
5. Planifier une durée moyenne du projet de 12 à 15 mois au maximum (tous les projets devront se terminer au plus tard le 30 juin 2020 et seront soumis à une évaluation intermédiaire puis finale).

1.3. Montant des contributions

Le financement disponible par projet sera de max. 100'000 CHF par projet. Le programme financera au maximum 3 projets.

Les projets peuvent être cofinancés par des institutions tierces (p. ex. cantons, entreprises, fondations). Les co-financements peuvent également provenir d'institutions helvétiques ou internationales.

1.4. Calendrier et procédure de soumission des projets

L'appel à projets est ouvert sur le site de la HES-SO à partir du 9 octobre 2018 et sera clôturé le 20 janvier 2019. Un projet peut être déposé à tout moment durant cette période. Les candidatures doivent être déposées en envoyant le formulaire ci-joint à l'adresse de la HES-SO suivante : [programme E&TA@hes-so.ch](mailto:programme.E&TA@hes-so.ch)

1.5. Sélection et évaluation

Selon les critères d'éligibilité indiqués dans la section 1.2, la sélection est effectuée par le comité scientifique du programme, qui est spécialisé dans le domaine de spécialisation de l'appel à projets. Il est composé d'experts suisses et de spécialistes issus des pays ciblés.

² Pour une définition des technologies appropriées, on peut se reporter au document de présentation générale du programme « entrepreneuriat et technologies appropriées » disponible sur le site du rectorat de la HES-SO (section Affaires internationales »).

³ Les candidats hésitant à préparer et soumettre un projet par manque de contacts en recherche appliquée et développement avec des hautes écoles dans les six pays ciblés peuvent prendre contact avec la direction scientifique du programme et avec le service des affaires internationales, rectorat de la HES-SO.

1.6. Calendrier

Ouverture de l'appel à projets	9 octobre 2018
Délai ultime de soumission des projets	20 janvier 2019
Sélection des projets et communication des résultats	15 mars 2019

Pour tout renseignement : programmeE&TA@hes-so.ch